

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 7 décembre 1944.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{lles} Bourgoïn et Delbos, MM. Ch. Aublant, Aubisse, Elissèche, Granger, Lacape, Lafille, le D^r Lafon, Lavergne, Lescure et Rives.

Excusés : MM. Anstett, Dubut et Dusolier.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre est lu et adopté.

M. PIJASSOU, récemment élu membre titulaire, a adressé ses remerciements à la Société.

M. LE PRÉSIDENT offre à la bibliothèque le tirage à part de son étude sur les *Débuts de la sériciculture à Bourdeilles (1756-1764)*.

Il présente la notice nécrologique que notre collègue, M. l'abbé P. Fontalirant, a consacré à *M. le comte de Royère, château de Monsec, Mouzens (Dordogne)*, Sarlat, impr. Michelet, 1944; 14 p., ill.

Il informe la Société que, par arrêtés en date du 28 juillet 1944, ont été inscrits à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général :

1° L'ensemble du site des Eyzies, comprenant l'agglomération des Eyzies-de-Tayac, les falaises de ses grands rochers et de Cro-Magnon et de leurs abords immédiats;

2° L'ensemble constitué par les falaises du Grand-Roc de Laugierie et du Bil et leurs abords immédiats sur les communes de Manaurie et des Eyzies-de-Tayac;

3° Le site des falaises du Peuch et de leurs abords sur la commune des Eyzies-de-Tayac;

4° L'ensemble constitué par le vallon de Manaurie et le manoir de Roucaudou (*sic*), avec leurs abords immédiats sur les communes de Manaurie et des Eyzies-de-Tayac;

5° L'ensemble constitué par le village de Moustier et le rocher du même nom, sur le territoire des communes de Peyzac-le-Moustier et de Saint-Léon-sur-Vézère;

6° L'ensemble formé par les rochers de la Madeleine, les ruines du château-fort et leurs abords immédiats, sur les communes de Tursac et des Eyzies;

7° Le site des Rochers de l'Angle et des Neuf-Frères et de leurs abords immédiats, sur les communes de Tursac et des Eyzies-de-Tayac;

8° Le site des falaises du Single et de leurs abords immédiats, sur la commune des Eyzies-de-Tayac;

9° Le site appelé la Côte-de-Jord, sur le territoire de la commune de Saint-Léon-sur-Vézère.

Par arrêté en date du 16 août 1944, a été également inscrit sur l'inventaire des sites l'ensemble constitué à Nontron par divers immeubles sis rue de la Croisette, rue André-Picaud, rue Carnot, place des Mobiles et avenue du Maréchal-Pétain.

M. LE PRÉSIDENT a reçu de M. le D^r STÉPHEN-CHAUVET une savante étude intitulée : « Remarques sur quelques taques, rares et curieuses, du Périgord », dont il donne l'analyse.

De son côté, M^{me} DESBARATS a bien voulu offrir à la Société, pour enrichir ses collections, une série de photographies d'objets mobiliers conservés dans la petite église d'Annesse, et les photographies des deux croix de pierre de Champs-Romain, de Saint-Jory-de-Chalais et de la croix de bois de Saint-Estèphe. Ces documents, d'un très haut prix, ont été commentés d'une façon fort sagace par M^{me} Desbarats, à laquelle l'assemblée adresse ses félicitations et ses remerciements les plus chaleureux.

De la part de M. Henri ANSTETT, M. LE PRÉSIDENT fait connaître la trouvaille, à Villefranche-du-Périgord, d'une épée marquée Ravoisié, à l'enseigne du duc de Bourgogne, Pont Saint-Michel, à Paris. Il donne également lecture d'une communication de notre jeune collègue sur l'histoire de la commune de Loubejac, et du texte de la chanson du Tourin, huit couplets en patois, que chante l'assistance réunie autour du lit nuptial.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL lit une note de M. Joseph DURIEUX sur la thèse doctorale présentée et soutenue à l'École de médecine de Paris le 25 août 1806, par Jean-Joseph Beylot, né à Périgueux, le 12 septembre 1772, ancien élève de l'École pratique, ancien chirurgien de 1^{re} classe et en chef de l'hospice militaire de Saint-Servan (1). La brochure parue chez Didot (in 4^o de 33 pages) est intitulée : *Essai sur la topographie physique et médicale du 4^e arrondissement de la Dordogne* et concerne spécialement le Bergeracois. Elle est mentionnée par la *Bibliographie générale du Périgord* de Rouméjoux, de Bosredon et Villepelet (I, 1897, p. 45).

L'auteur l'a dédiée à ceux de ses compatriotes qui veulent bien l'honorer de leur amitié et de leur confiance.

Il y passe en revue diverses considérations sur la nature du sol, des minéraux, des eaux, et sur les productions animales et végétales de la région d'Issigeac. Il en étudie les météores, le moral et le physique des habitants, l'état-civil, et il étudie l'alcoolisme, l'abus des chaufferettes, la translation des cimetières,

(1) De son mariage avec M^{lle} Jeanne Lacoste il a eu un fils, également prénommé Jean-Joseph, né à Colombier, le 4 août 1812, tour à tour élève chirurgien à l'hôpital militaire d'Alger en 1833, sous-aide en 1834, docteur de la Faculté de Montpellier le 6 juin 1839, aide-major au 2^e d'infanterie, adjoint aux ambulances d'Algérie en 1843, à l'hôpital de Bordeaux en 1848, médecin-major du 71^e de ligne en 1852, de 1^{re} classe à Lyon en 1858, principal en 1868. Il passa seize ans en Algérie et fit trois campagnes en Italie. Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand en 1849, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 9 août 1854 et promu officier le 1^{er} février 1872. Il est mort le 23 mars 1888.

Fabus de la saignée, des aliments salés, la fécondité. Dans une 4^e partie il présente ses vues médicales.

Notre excellent collègue, M. A. DUBUT, rappelle la fête civile célébrée à Ribérac, le 4 novembre 1792, en l'honneur du succès que les troupes de la République venaient de remporter en Savoie. Au cours de cette fête, qui groupait, autour de l'arbre de la Liberté, les autorités et la population, fut chanté « l'hymne des Marseillais ».

M. LAVERGNE indique que le *P. de Diosido* retrouvé par M. de Saint-Saud, figure en qualité de lieutenant de sénéchal de Périgord et de Quercy pour le roi d'Angleterre dans les comptes de la ville de Périgueux pour l'année 1366-1367 (CC. 64 des Archives communales).

A une question qu'a bien voulu lui poser, de la part de M. l'archiviste en chef de la Creuse, M. le chanoine SOULLAC, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL croit pouvoir indiquer qu'il subsiste des traces de la coutume des « reinages » dans certains registres paroissiaux du Nontronnais. On sait que dans la France du Centre, on entendait par « reinage » l'adjudication, au plus offrant, de titres et de dignités de rois, reines, dauphins, mignons, souvent rattachés à des confréries, et qui rehaussaient les fêtes locales.

M. LESCURE présente à l'assemblée l'étude historique qu'il a consacrée au quartier du Toulon et à son église, de l'ère préhistorique à l'époque contemporaine. Notre collègue a réuni sur ce sujet peu connu une importante documentation; la question des eaux du Toulon n'a pas manqué de retenir l'attention de notre laborieux collègue.

Une courte discussion s'engage au sujet du sens exact du terme « pas du Roi », que M. Lescure a rencontré dans les textes relatifs à la navigation de l'Isle. C'est l'occasion pour M. GRANGER d'apporter quelques précisions.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M^l^{le} DUJARRIC-DESCOMBES, au Maine, par Celles; présentée par MM. le D^r Lafon et Ch. Aublant;

M. Maurice BUGÈS, architecte diplômé E. T. P., urbaniste, diplômé de l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, 40, rue Paul-Louis-Courier, Périgueux; présenté par MM. l'abbé Faure-Muret et le D^r Lafon;

M. le D^r André MATHIEU, 8, rue Cyrano, Bergerac; présenté par MM. A. Jouanel et Coq;

M. Pierre JOUANEL, 18, rue Cyrano, Bergerac; présenté par MM. A. Jouanel et Coq.

La séance est levée à 16 heures.

Le secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 4 janvier 1945.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 14 heures, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Berton et Deschamps, M^{mes} Marthon et Reytier; MM. Aubisse, Ch. Aublant, de Bovée, de Lacroussille, le D^r Lafon, Lavergne, Lescure et Rives.

Excusés : MM. Lacape, Menesplier et Rouch.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT offre à tous nos collègues, présents et absents, ses vœux de nouvel an les plus sincères.

Il a le très vif regret d'annoncer à la Société le décès de l'un de nos plus anciens membres titulaires, Mgr CHASTAING, curé de Bourniquel, où il s'est éteint le 27 décembre 1944.

M. LAVAYSSE, récemment élu membre titulaire, a adressé ses remerciements à la Société.

Parmi les périodiques reçus, M. LE PRÉSIDENT mentionne tout spécialement les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique du Bordelais*, t. LIV, année 1937, où est publiée la suite de l'étude consacrée par M. A. Nicolaï aux noms de lieu de la Gironde : d'utiles rapprochements avec les toponymes du Périgord, qui ont aussi leurs particularités, nous y sont suggérés par l'auteur. Dans le même fascicule, l'article de M. J.-H. Garde : le Moustérien de surface des plateaux de la rive gauche de l'Isle (Gironde), vient confirmer les observations recueillies par M. le D^r Cheyrier, à La Lande d'Auriac, sur les stations moustériennes de plein air.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XLI, janvier-mars 1944, fournit à M. le Président l'occasion de souligner l'intérêt que présenterait pour la Dordogne un inventaire des dolmens bien à jour, comme celui que M. Fr. Delage a établi pour la Haute-Vienne. Ce fascicule publie également une note de M. le D^r A. Cheymier sur des retouchoirs en silex du gisement solutréen de Badegoule.

M. Joseph DURIEUX signale l'émission d'un timbre-poste en l'honneur du centenaire, échu le 14 août dernier, de la victoire d'Isly, gagnée par le maréchal Bugeaud sur les Berbères marocains excités contre la France par Abd-el-Kader. La bataille fut livrée sur les bords de l'oued Isly, affluent de la Tafna, à dix kilomètres d'Oudjda, par une armée de 10.000 hommes contre 30.000 ennemis de Mouley Mohammed. La disproportion était manifeste.

L'avant-veille, contait l'interprète Léon Roches, le maréchal, fatigué plus que de coutume, s'étendit sur son lit de camp, immédiatement après le dîner. Les officiers des chasseurs d'Afrique et des spahis offrirent un punch à deux régiments de cavalerie arrivés de France; mais l'état-major n'en regrettait pas moins l'absence du maréchal. L'interprète se chargea de réveiller son illustre chef : « Je reçus (dit-il) une rude bourrade; mais il était si bon! » Il expliqua le motif de sa démarche. Bugeaud, qui se couchait tout habillé, n'eut qu'à mettre son képi à la place du « casque à mèche » légendaire, qui donna lieu à la fameuse marche *La casquette du père Bugeaud*. Pendant le trajet de plus d'un kilomètre de sa tente au jardin improvisé, il mangréa bien encore un peu, quoique aimant les occasions d'être en communication directe avec ses compagnons d'armes.

En arrivant sur la plate-forme où le punch est servi, tous les assistants formèrent le cercle autour de lui. Il n'avait pas de temps à perdre, déclara-t-il, il avait besoin de repos pour se préparer aux fatigues.

« Mes amis, s'écria-t-il, après-demain sera une grande journée. Plus il y aura d'ennemis, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Mais, j'ai une armée; ils n'ont, eux, qu'une cohue. Je vais vous prédire ce qui se passera. »

Il expliqua son ordre d'attaque. La petite armée aura la forme d'une hure de sanglier et sera disposée en losange :

« La défense de droite, c'est Lamoricière. Celle de gauche, c'est Bedeau. Le museau, c'est Pélissier. Moi je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration? Nous entrerons dans l'armée marocaine comme un couteau dans du beurre. »

Les adversaires ne se dérochèrent pas. Notre armée ressembla à un lion entouré de milliers de chacals. Dans la matinée, les spahis et chasseurs des colonels Yusuf et Tartas enlevèrent les camps marocains. A midi, les chasseurs de Monis et les zouaves poursuivirent les fuyards sur la route de Fez. L'ennemi perdit 800 morts et compta 2.000 blessés. Nous eûmes 27 tués et une centaine de blessés.

Pierre Magne, député de la Dordogne, envoya le tribut de son admiration à l'illustre vainqueur qui avait le mérite de l'action et de l'impulsion de cette campagne : la nouvelle avait causé un enthousiasme général. Il écrivit : « Vous avez vaincu l'envie et l'esprit de parti. Je vous félicite aussi de cette victoire. » D'Alger, le 9 octobre, Bugeaud lui répondait : « Vous avez raison, cette heureuse journée nous a valu plusieurs résultats. Nous avons détruit le prestige de force et de puissance des Musulmans d'Algérie; rivé le clou de la soumission planté; consacré nos limites véritables, prouvé à l'étranger qu'il serait imprudent de chercher querelle à une nation dont l'armée est capable de si grandes choses. »

La ville de Périgueux, en 1853, élevait à Bugeaud une statue par Augustin Dumont, identique à celle d'Alger. Cette statue n'a heureusement pas eu le sort de celles envoyées à la fonte pendant l'occupation allemande.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la notice nécrologique consacrée par M. l'archiprêtre C. PRIEUR à notre regretté collègue, M. Henri Dujarric-Descombes.

Il présente le compte rendu du *Congrès régional de folklore*, tenu à Limoges, le 4 juin 1944, sous les auspices du Centre d'études régionalistes de cette ville (in-8° de 36 pages).

Il remercie M. A. DE LACROUSILLE, qui a fait hommage à la So-

ciété de son opuscule : *Bourgeois et hobereaux*, Périgueux, impr. Ribés, s. d. (1944), in-8° de 34 pages. Notre distingué collègue y fait revivre d'une plume alerte son ascendance de « hobereaux solidement enracinés dans le sol natal et fortement attachés à leurs vieilles traditions »; de « bourgeois qui, terriens ou magistrats, prêtres ou soldats, avocats, médecins ou notaires, se sont efforcés de bien servir le pays, dans le cadre restreint de la cité ou de la province ». Ces portraits de famille sont fidèles et attachants.

M. FRANCK-DELAGÉ a retrouvé dans le fonds de l'ancien Collège de Limoges, aux archives de la Haute-Vienne, sous la cote D. 598, un plan partiel du tènement de la Chabrerie, paroisse de Firbeix. Cette terre appartenait au comte Chapt de Rastignac et payait des redevances au prieuré d'Altavaux, qui fut réuni en 1605 au Collège de Limoges.

Le plan en question a été dressé en 1772 à l'échelle de 190 toises de pied de roy (longueur représentée par 12 centimètres); il est dessiné et teinté suivant la nature des cultures.

Le village et tènement de la Chabrerie consistant en maison et grange, avec leurs airages, jardin, couderc, partie de la terre de la Vigne, partie de la terre des Bergens, pré de la Font, taillis appelé du Fort, châtaigniers et landes, acquittait au Collège de Limoges, de rente noble foncière, directe et solidaire : froment, 1 setier; seigle, 1 setier; avoine, 4 éminaux; mesure du prieuré du Chalard; gélines 2; 1 journal et 43 s. 9 d., dans lesquels étaient compris 3 s., dûs annuellement audit Collège sur le tènement de la Marnoudie, enclavé dans celui de la Chabrerie, le tout conformément à la reconnaissance du 5 juillet 1515, reçue Delage, notaire.

La superficie de ces héritages était de 173 journaux 2 coupes et demie, sur la base de 1.000 toises carrées par journal.

Le tènement de la Chabrerie payait également au Collège le droit de dime sur le pied de 11'.

M. LAVERGNE indique qu'une belle collection de plans analogues existe aux Archives départementales de la Dordogne et qu'elle n'a pas jusqu'ici retenu la curiosité des érudits.

M. COUVRAT-DESVERGNES évoque, dans une communication qu'il

nous adresse, « une amie inconnue de Chateaubriand ». Henriette Picault, c'était le nom de la belle créole dont s'éprit, à Londres, l'illustre écrivain, alors émigré, s'était mariée d'abord avec le vicomte de Belloy de Morange, qui l'abandonna peu après. Désespérée, elle gagna Londres et se lia avec le constituant Malouet, de trente ans plus âgé qu'elle, qui l'épousa nonobstant en 1809.

A la mort de son mari (7 septembre 1814), la baronne Malouet resta insensible aux ardeurs de Chateaubriand, qui aurait voulu l'épouser. De Touraine, où elle s'était fixée d'abord chez une petite-nièce de Malouet, elle la rejoignit en Périgord quand cette dernière s'y maria; elle semble y avoir vécu jusqu'à son dernier jour.

Nous ne connaissons pas encore le lieu de cette retraite, nous dit M. Couvrat-Desvergues, mais M. Gavoty, dans la *Revue des Deux-Mondes* des 1^{er} et 15 mai 1944, a annoncé une étude plus complète de l'existence si attachante d'Henriette Picault.

Notre correspondant se demande en terminant si Chateaubriand a jamais revu la baronne Malouet en Périgord. Ce qui est sûr, c'est qu'il a passé par Périgueux, en juillet 1829, pour se rendre dans les Pyrénées.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL analyse un lot de documents figurant à l'un des derniers catalogues du libraire parisien Saffroy et dont la Société a fait l'acquisition pour ses archives. Ce sont, par ordre de dates :

1453, 25 juillet. — Vente par Raymond de Mourel, damoiseau, vigier de Salles, au diocèse de Périgueux [act. en Charente], à Pierre de Montseluc, de Saint-Martial-de-Viveyrois, de 10 boisseaux de froment et 2 boisseaux d'avoine, mesure de Verteillac, 10 sous de monnaie courante et 2 gelines de cens ou rente dus audit damoiseau à la saint Michel et à la saint Martin, par Jean Freydet, dudit Saint-Martial, sur le maynement de la Grenarie, paroisse de Verteillac, dans la directe du vendeur, pour le prix de 10 réaux d'or au coin du roi de France, payés par l'acquéreur. Le vendeur se réserve toutefois de racheter la rente en question dans l'espace de neuf ans, au terme duquel Jean Freydet en sera considéré comme possesseur légitime, sous le devoir ou acapte de 2 gants blancs et 2 deniers monnaie courante; lequel en attendant a passé reconnaissance à Raymond de

Mourel. Le tout sous le sceau de l'official de Périgueux. (Original parchemin, sans sceau.)

1493, 8 juillet. — Bail à emphytéose perpétuelle consenti par François, baron de Bourdeille, Brantôme, Beaumont, Douzillac et la Tourblanche, à Thomas de Trassaignas, d'une maison ruinée au bourg de la Tourblanche, près la chapelle Notre-Dame, avec pleydure et verger attenant, pour le cens annuel de 17 sous 6 deniers tournols et 2 chapons, 17 sous 6 deniers d'acapte et autant de taille aux quatre cas, dus audit seigneur en son château de la Tourblanche. Sous le sceau du garde-scel aux contrats dudit lieu. (Original parchemin, sans sceau.)

1670, 16 juin-20 novembre. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures tenu par P. Superiori, ministre de la Religion prétendue réformée, dans la paroisse de *Castelnaud*. (Cahier de 6 ff. papier, dont 4 en blanc; provenant de la bibliothèque du château de Pontarion, Creuse.)

1694, 22 septembre. — Ordonnance du sieur de Guat de Laille, conseiller du Roi, lieutenant assesseur civil et criminel au siège de Sarlat, au pied d'une requête adressée à cette juridiction, en vue d'activer la remise au greffe, des rapports des médecins et chirurgiens chargés d'expertiser sur les coups et blessures que le chevalier de Fages est accusé par sa mère, dame *Marguerite de Fayolle de Meillet*, d'avoir excédé et meurtri ses domestiques. (2 ff. papier.)

1751, 3 septembre. — Arrêt de la Cour du Parlement de Bordeaux concernant la remise des minutes originales des notaires de la ville et cité de *Périgueux*, décédés, démis ou dont les offices sont tombés aux parties casuelles. (4 p. pap., imprimées à Bordeaux, chez J.-B. Lacornée, rue Saint-James.)

1780, 6 avril. — Procès-verbal présenté au Roi et à la Reine, concernant la maison de charité de l'hôpital y réuni de la ville royale de *Monpazier* en Périgord, fait par M. Mousson de Lestang, juge de cette ville. (12 p., pap., imprimé.)

A l'exception de la dernière, qui a été reproduite dans le *Chroniqueur du Limousin et du Périgord*, toutes ces pièces sont inédites.

M. le D^r LAFON présente une petite lithographie, qui est un exemple amusant de la fantaisie que se permettaient les dessinateurs du début du XIX^e siècle, quand ils représentaient des vues de ville ou de monument.

Elle paraît extraite d'une description des départements. Encadrée d'un filet, elle mesure 80 millimètres de long et 50 de haut. Il semble qu'au premier plan soit représenté une prairie qui borde une rivière; sur la rive opposée on voit une série de constructions dont celles du milieu sont surmontées d'un toit de style chinois; à gauche, une espèce d'échafaudage entre deux maisons doit figurer un pont.

Au-dessous on lit d'abord la signature de l'auteur, *S. Hoffe del.*, puis le titre, ainsi libellé :

« PÉRIGUEUX, cour roy^e de Bordeaux, dioc^e d'Angoulême (20^e div^{on} milit. Popul. 7400. — 94 li. com^e de Paris (60 pos. 3/4). »

Le dessin a donc la prétention de représenter Périgueux, vue sans doute des prairies qui bordaient la rive gauche de l'Isle, et dont la rue des Prés conserve le souvenir.

D'après son titre cette lithographie ne peut être antérieure à la Restauration, ni postérieure au rétablissement de l'évêché de Périgueux (1817). On peut donc la considérer encore comme un « incunable ».

Au-dessus de ce dessin, il y a d'abord un petit croquis du département avec les localités et les routes principales; au-dessous : DORDOGNE (*Guyenne et Gascogne*) et des indications statistiques : « 451 lieues carr. — Popul. 424.800. — Revenu terr. 21.327.000. Sol montueux. Terres à bruyères. Maïs, pommes de terres, châtaignes, noix, vins. Truffes, les meilleures de la France, mines de fer d'une qualité supérieure. » Le tout est lithographié.

M. CH. AUBLANT communique une description, due à M. Pierre BENOIT, du souterrain-refuge de Montbreton, situé dans la commune de Pessac-sur-Dordogne, à quelques centaines de mètres du Périgord. Un bon plan accompagne cette étude, mais rien ne permet d'assigner une date approximative à cette excavation. Peut-être remonte-t-elle à l'occupation de l'Aquitaine par les Wisigoths (v^e siècle). Une tradition locale assure qu'elle fut encore utilisée lors des guerres de religion, en 1622, par une jeune châtelaine, Yolande du Puch, qui voulait échapper à la poursuite du sieur de Mirambeau, assiégeant alors le château de Montbreton.

M. AUBISSON lit une lettre qui lui a été adressée par notre confrère, M. Mercier, céramiste distingué. Au cours d'une visite des fours de Vitrac, qui ont fait l'objet des communications insérées dans divers Bulletins de notre Société (1936, 5^e liv., et 1938, 6^e liv.), M. Mercier a constaté l'existence, à proximité des fours, d'un important gisement d'argile plastique et même l'état de fraîcheur de certaines des excavations d'où on la retirait. Il est possible que certains de ces trous, aujourd'hui comblés, aient été avec des déchets de fabrication, les potiers de Vitrac n'ayant aucun endroit plus proche et plus indiqué pour s'en débarrasser. L'examen de ces débris, que des fouilles ultérieures pourront mettre à jour, permettrait de fixer avec certitude l'ère de prospérité des fours de Vitrac, soit à l'époque gallo-romaine, soit au plus récent Moyen-Age, avec les potiers ambulants auvergnats.

Il y aurait également un vif intérêt à ce que l'analyse des quelques vitrifications observées sur les alandiers de Vitrac fût entreprise et vînt appuyer, en un sens ou en l'autre, les hypothèses auxquelles nous en sommes encore réduits.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membre titulaire :

M. Michel HOBÉ, rue Thiers, 58, à Bergerac, présenté par MM. les docteurs Stéphane-Chauvet et L'Honneur.

La séance est levée à 16 heures.

Le secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 1^{er} février 1915.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 14 heures, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Berton et Dupuy, M^{mes} Delbos et Marthon; MM. Cornille, Elissèche, Granger, Lacape, le D^r Ch. Lafon, Lavigne, Lescure et Rives.

Se font excuser : M^{me} Dartige du Fournet et M. E. Dusolier.

M. LE PRÉSIDENT annonce en ces termes le décès de notre affable et dévoué trésorier, M. Charles AUBLANT, conservateur honoraire du Musée du Périgord :

Mes chers Collègues,

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de notre cher trésorier, M. Charles Aublant, qui a succombé avant-hier soir, après une courte maladie; il était âgé de 84 ans.

Je connaissais Aublant depuis bien longtemps : quand j'étais enfant, il venait parfois à Campniac, dans la propriété de mes parents, explorer Ecorneboeuf ou la grotte sépulcrale. Mais c'était surtout après mon admission dans notre Société que je m'étais lié avec lui et il était devenu pour moi un ami très cher. C'est alors que je pus apprécier sa bonté, la finesse de son esprit et la délicatesse de ses sentiments.

Aublant était un « curieux », au sens qu'avait ce mot aux siècles passés; rien de ce qui touchait à l'archéologie, à l'histoire, au folklore, aux livres, aux arts, aux vieux papiers, etc., ne le laissait indifférent. Jusqu'à la fin de sa vie il a conservé une activité cérébrale étonnante et si ses oreilles n'avaient plus l'acuité de jadis, sa mémoire était restée excellente; aussi n'était-ce jamais en vain qu'on faisait appel à ses souvenirs et aux nombreuses connaissances qu'il avait acquises, mais que beaucoup ne soupçonnaient pas, car il avait toujours été simple et modeste.

Il aura vécu heureux, charmant ses loisirs d'abord, puis sa longue retraite par des travaux et des recherches incessantes, auprès d'une compagne admirable qui comprenait et secondait ses activités. La guerre de 1914-1918 lui avait pris un fils, mort glorieusement à la tête de sa section et, quoiqu'il en parlât rarement, ses amis savaient que sa peine avait été profonde, sans que le temps ait pu l'atténuer.

Dans une notice, M. le Secrétaire général vous résumera les nombreux travaux qu'ils nous a apportés; il vous parlera également du rôle important qu'il joua au « Bournat » du Périgord et du zèle qu'il déploya comme conservateur de notre Musée. Qu'il me suffise aujourd'hui de rappeler qu'admis dans notre Compagnie en 1888, il fut élu secrétaire adjoint en 1903 et trésorier en 1923. C'est dans ces dernières et importantes fonctions qu'il fit apprécier de tous ses collègues son aménité et sa bienveillance; mais bien peu se doutent du travail qu'il a fourni pour gérer nos finances. Son dévouement à notre Société était, peut-on dire, sans limite; au cours de sa maladie, il n'a cessé de s'occuper d'elle et, trois heures avant sa mort, lorsque je le vis pour la dernière fois, il s'inquiétait de certaines lettres auxquelles il fallait répondre.

Aussi garderons-nous dans notre cœur le souvenir de ce bon collègue qui fut toujours aimable et serviable.

Que les regrets que nous éprouvons soient une consolation pour M^{me} Aublant et pour son fils, notre collègue Pierre Aublant, à qui nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Les obsèques seront probablement célébrées demain matin en l'église de la Cité, à 8 h. 30; un faire-part paraîtra ce soir dans la presse locale. On se réunira 26, rue de Strasbourg. Je vous invite à assister à cette triste cérémonie, pour apporter un dernier hommage à celui qui a si bien servi notre chère Société.

Des condoléances sont adressées à notre collègue, M. Arnet DUBUT, dont le petit-fils, le capitaine René Dubut, vient de trouver une mort glorieuse à la prise d'Anglemont.

M. LE PRÉSIDENT félicite M. le D^r STÉPHEN-CHAUVEZ qui, pour la cinquième fois de suite, vient d'être réélu président de la Société préhistorique française. Notre collègue, en cette qualité, est disposé à ouvrir largement le Bulletin à tous ceux de nos membres qui écrivent des articles de préhistoire.

Par suite du décès de M. Ch. Aublant, trésorier, la Société

historique et archéologique du Périgord a procédé à l'élection de son successeur.

A été élu trésorier, M. H. CORNELLE, habitant à Périgueux, 6, avenue Cavaignac.

La Société donne à M. le D^r Ch. Lafon, président, et à M. H. Cornelle tous pouvoirs pour faire usage, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, du compartiment du coffre n° 6-21 dont elle est locataire à la succursale de la Banque de France de Périgueux, ainsi que de tous autres compartiments qui pourraient lui être successivement attribués en remplacement et à cet effet ouvrir lesdits compartiments et se mettre en possession de leur contenu, dans les conditions stipulées par la Banque vis-à-vis des locataires des coffres.

M. CORNELLE est invité à prendre place auprès de M. le Président; il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient de lui témoigner.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les volumes parus du *Manuel de folklore français contemporain*, par A. Van Gennep, dont la Société a fait l'acquisition. Ce sont :

T. I^{er}. — *Introduction générale et première partie : Du berceau à la tombe* (naissance, baptême, enfance, adolescence, fiançailles). — Paris, Picard, 1943. In-8° de XIII-373 pages, ill., 7 cartes.

T. III. — *Questionnaire. Provinces et pays. Bibliographie méthodique*. — Paris, Picard, 1937. In-8°, 552 pages.

T. IV. — *Bibliographie méthodique (fin). Index des noms d'auteurs. Index par provinces*. — Paris, Picard, 1938. In-8°, paginé de 558 à 1078.

Après avoir rendu hommage au monument d'érudition, qu'est l'œuvre du grand folkloriste français, M. Ch. Lafon constate que, tout en rangeant le Périgord dans la province de Guyenne, M. Van Gennep aurait trouvé plus logique de le rattacher à l'Angoumois et au Limousin (t. III, p. 213). La bibliographie concernant le Périgord, au t. IV, n'est pas toujours complète et déparée par des erreurs de noms d'auteurs (*Auzac* pour Abzac, *Barrancey* pour Barbancey).

A l'envoi de documents originaux, dont le procès-verbal de la dernière séance a donné le détail, étaient joints des gravures et

des cartes qu'après commentaire M. le Président fait circuler. La plupart sont extraites d'ouvrages comme la *Guyenne monumentale*, l'*Histoire des villes de France*, de Guibert, la *Nouvelle géographie pittoresque*, etc.

En voici la liste :

I. — GRAVURES, PORTRAITS ET SCÈNES HISTORIQUES.

Belunce; Dequevauviller, gr.

Orélie, Antoine I^{er} [de Tounens] *durant sa captivité*; J. Prévos, gr.
Mort du général Baupuy (sic); A. Johannot, del., Revel, sc.

II. — VUES ET MONUMENTS.

Cadouin (Abbaye de); Rouargue fr., del. et sc.

Mareuil (Château de); Philippe, del. et lith.

Maroite (Château de); M^{lle} H. Maugé et Legé, lith.

Nontron. Vue générale; lith. par Aumont, d'après J. Philippe.

Périgueux. Couvent de la Foi; Rouargue frères, del. et sc.

Périgueux. Couvent de la Foi; J. Philippe, del., Aumont, lith.

Périgueux. Ancienne église (de la Cité); de Vèze, del., Baugean, sc.

Périgueux. Ruines d'une citadelle romaine sur laquelle est élevé un château gothique (château Barrière); Fieffé, del., Baugean, sc.

Périgueux. Tour de Vésone (en double); les mêmes.

Ribérac. Vue générale; les mêmes.

Saint-Amand-de-Coly. Eglise (en double); E. Joubert, del.

Sarlat. Vue générale; J. Philippe, del., P. Clavau, lith.

Sarlat. Eglise et cathédrale; lith. Aumont, d'après Philippe.

III. — CARTES.

Dordogne [extr. du *Bottin*, v. 1887].

Dordogne [*Atlas départemental*, n° 23; Barreswil et Andrieux, éd. à Versailles].

Dordogne [*La France*, n° 23; dressé par A. Wullemin, géographe, gravé par Ch. Dyounnet; les vues : Périgueux et le château de Bannes, et le portrait de Fénelon, par Villerey].

France-Album, n° 30. Arrondissement de Périgueux (Dordogne); Paris, A. Karl, éd., 1895 [avec une notice de Ch. Durand]; 32 pages ill.

La vue du château de Matecoulon (1856); Boudon, del., Marie Payen, lith., n'intéresse la Dordogne qu'à cause du souvenir de Montaigne.

Le lot acquis comprenait, en outre, trois tirages à part du *Bulletin de la Société historique et archéologique* et la brochure de M. J. Maury sur *Les fouilles de M. J.-A. Le Bel* (Lauzerie-Basse), Le Mans, 1925.

Notre vice-président, M. le comte de SAINT-SAUD, a relevé dans le rapport de Brunner sur les Archives du Canada en 1887, p. XLVIII, une lettre de M. Trembley, procureur à Paris du séminaire de Québec, aux directeurs de ce séminaire, le 28 mars 1695.

« Notre séminaire de Paris, rattaché aux Missions étrangères depuis 1685 pour celui de Québec, est en vérité bien dénué de sujets. Nous avons perdu presque tous les pensionnaires qui y estoient depuis dix ans et s'employent avec édification aux Missions de France. *M. Arnollet est allé demeurer à Périgueux d'où il est théologal.* »

M. H. ANSTETT nous signale un ouvrage qui ne figure pas dans la *Bibliographie générale du Périgord*.

Il s'agit de l'œuvre poétique d'Albert Barbut, alors instituteur à Queyssac, et qui fut publiée à Bergerac, par l'imprimeur A. Froment, en 1881, sous le titre : *Le long des chemins* (Les soirs d'hiver, Les fleurs de cyprès, Les péchés véniels) (214 pages, format 20 × 13).

Natif de Valeuil, où son père était maçon, Albert Barbut avait écrit à l'École normale des instituteurs de Périgueux les poèmes qu'il fit imprimer peu de temps avant sa mort, advenue le 5 octobre 1881. Il dirigea auparavant les écoles de Villefranche-du-Périgord et de Dussac.

M. Henri ANSTETT a également adressé à M. le Président une suite de notes fort utiles à la topographie archéologique de Villefranche-du-Périgord : elles pourront être publiées dans le Bulletin.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture du discours prononcé à Bourgniquel, aux obsèques de Mgr Chastaing, le 27 décembre dernier par notre collègue, M. F. LACORRE, président de l'Association préhistorique des Amis des Eyzies.

M. le D^r LAFON commente quelques lettres adressées par un commissionnaire en librairie lyonnais, Amable Leroy, au libraire Dubreuilh, de Périgueux, de 1789 à 1792. Par les factures qui les accompagnent, on retrouve les principaux ouvrages que Dubreuilh pouvait offrir à ses clients ; les ouvrages de piété res-

tent à la mode, malgré la révolution. Il est question dans cette correspondance d'une édition des œuvres de J.-J. Rousseau par un consortium dont Leroy faisait partie : il y a là une indication bibliographique à retenir.

Est élu membre de la Société historique et archéologique du Périgord : M. le vicomte DE SEGONZAC, château de Segonzac, par Ribérac, présenté par M. le marquis de Fayolle et M. F. d'Es-catha.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER
EXERCICE 1944

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je ne saurais prendre la parole pour vous exposer le compte de gestion 1944 de notre si regretté trésorier, M. Aublant, sans évoquer, à mon tour, le souvenir de celui qui a si longtemps et si judicieusement géré nos finances ainsi que celles du Bournat.

Il est parti avec quelque douleur et quelque amertume au cœur, dues à des peines familiales, à des déboires matériels, résultats de faits de guerre, et aussi à l'ingratitude de quelques-uns, pris, Dieu merci, en dehors de notre Société.

Je suis persuadé qu'en témoignage des bons et loyaux services qu'il nous a rendus, vous voudrez bien approuver son dernier compte de gestion que sa maladie n'a pu lui permettre d'établir et que nous avons mis à jour.

1° Recettes

Bulletins et ouvrages.....	4.939 >
Arrérages de rentes.....	63.150 40
Intérêts Caisse d'épargne.....	624 80
Majorations de cotisations.....	290 >
Cotisations arriérées.	560 >
Droit de diplôme.....	200 >
Location (ordre des médecins).....	900 >
Location Lhoret.	1.200 >
Ventes Maranne.	492 >
491 cotisations à 20 francs.....	9.620 >
TOTAL.....	81.976 20
Perceptions d'avance au titre de 1945.....	5.035 10
TOTAL 1944 EN RECETTES.....	87.011 30

2° Dépenses

Frais d'impression de trois livraisons et achat de papier.	17.700 »
Impôts (globalement).	22.830 »
Frais de bureau du trésorier.	2.000 »
Dons au Secours National et aux sinistrés de Périgueux.	6.100 »
Assurance, chauffage, éclairage, eaux.	1.650 »
Achat et installation de la bibliothèque Maranne.	16.480 »
Frais divers remboursés aux membres du Bureau.	1.000 »
Autres menues dépenses.	568 50
	<hr/>
TOTAL DES DÉPENSES.	68.228 50
	<hr/> <hr/>

Récapitulation

Recettes.	87.011 30
Dépenses.	68.328 50
	<hr/>
Excédent des recettes.	18.682 80
L'actif de la Société au 31 décembre 1943 était de.	1.857.421 20
Il ressort donc aujourd'hui à.	1.876.104 »
A cette somme il y a lieu d'ajouter un chèque sur la Caisse des dépôts et consignations, émis par M ^e de Labarre, notaire à Bordeaux, provenant de la succession de notre bienfaiteur Léo Testut; soit.	12.509 »
	<hr/>
L'actif de la Société ressort de ce fait au 31 décembre 1944 à.	1.888.613 »
	<hr/> <hr/>
Cet actif est représenté par quinze certificats nominatifs de rentes françaises et trois bons du Trésor pour 25.000 francs, soit.	1.617.563 30
Chèques postaux Bordeaux, Limoges.	5.850 60
Caisse d'épargne de Périgueux.	23.173 10
Hôtel de la Société, prix d'achat.	220.000 »
Argent en caisse.	9.517 »
Chèque de M ^e de Labarre.	12.509 »
	<hr/>
TOTAL DE L'ACTIF.	1.888.613 »
	<hr/> <hr/>

Nous avons eu à déplorer en 1944 la disparition de vingt de nos collègues, dont l'un nous tenait plus particulièrement au cœur, M. le chanoine Roux, notre vénéré président.

Par contre vingt-huit nouveaux membres sont venus grossir nos rangs.

Des premiers, comme des derniers, j'en tairai les noms, les Bulletins successifs les ayant fait connaître à leur moment.

Comme le faisait déjà remarquer en 1944 M. Aublant, notre Société prospère. Elle est toujours en marche ascendante et l'affluence de gens de qualité qui aspirent à en devenir les membres témoigne en sa faveur.

D'aucuns même envient sa prospérité financière due à la générosité de M. le docteur Testut et à la bonne gestion de M. Aublant.

Certes, il vaut mieux faire envie que pitié. Cela nous permet, ainsi que vous avez pu en juger par le détail du bilan, de venir un peu en aide aux malheureux et de soulager quelque infortune.

Avec M. Aublant nous devons plus que jamais regretter que les restrictions imposées par les terribles événements subis, ne permettent pas à notre Bulletin de paraître comme par le passé.

Avec lui encore nous formons le vœu, dont la réalisation nous paraît aujourd'hui rapprochée, de voir nos chers exilés loin de leur Périgord et de la France, reprendre bientôt séance à nos côtés.

H. CORNELLE.

L'HOMME MAGDALÉNIEN DE LAUGERIE-BASSE A-T-IL ÉTÉ RÉELLEMENT ÉCRASÉ ?

En 1872, paraissait, dans le numéro de mai des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, le procès-verbal de la « Découverte d'un squelette humain de l'âge du renne à Laugerie-Basse (Dordogne », sous la signature d'E. Masséna, Ph. Lalande et E. Cartailhac.

« La tête, disaient-ils, était au nord-est, du côté de la Vézère; les pieds au sud-ouest, vers le rocher. Il était couché sur le côté gauche et tout à fait accroupi; la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou; les coudes touchant à peu près les genoux; un pied rapproché du bassin; les os étaient presque en place; il y avait à peine un très léger tassement de terres; mais la colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc et le bassin était brisé. Nous avons pensé que nous avions devant nous la victime d'un éboulement, sans aucun doute. Elle avait été renversée sur le foyer et s'était en vain repliée pour éviter la chute des rochers, mais finalement ceux-ci, et la terre qui accompagne toujours un éboulement, l'avaient ensevelie. Nous ne pouvons admettre qu'ici on parle de sépulture. »

Le 1^{er} octobre 1888, M. Hardy découvrait à Raymonden, commune de Chancelade (Dordogne), dans un gisement préhistorique magdalénien, un autre squelette humain (1). D'après l'inventeur, « le corps replié sur lui-même, en flexion forcée, reposait sur le côté gauche, la tête inclinée en avant et en bas; le bras étant relevé, la main gauche était appuyée contre la tête et, au-dessous, la main droite reportée sur le côté gauche du maxillaire inférieur. De même, les membres inférieurs avaient été

(1) M. HARDY : « La station quaternaire de Raymonden et la sépulture d'un chasseur de renne », dans le *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1891.

fêchés de telle sorte que le niveau des pieds correspondait à celui de la partie inférieure du bassin et que les genoux arrivaient au contact des arcades dentaires. »

Dans son étude sur ce squelette, le professeur Testut fait suivre cette description des réflexions suivantes (2) : « Il ne viendra certainement à l'idée de personne qu'une pareille position, soit une position naturelle et que notre homme de Chancelade ait été surpris par un éboulement comme son contemporain de Laugerie-Basse.

Cette position est bel et bien une position forcée, une position donnée par des mains étrangères à un corps vivant ou à un cadavre... »

Le squelette magdalénien du Cap-Blanc, à 7 kilomètres des Eyzies, exhumé par le D^r Capitan et moi-même, était replié de même, couché sur le côté gauche, orienté est-ouest, la tête du côté du levant.

Celui de Saint-Germain-la-Rivière, à 10 kilomètres de Libourne (Gironde), découvert par R. Blanchard, le 15 décembre 1934, et dont la sépulture a été reconstituée au Musée préhistorique des Eyzies, avait absolument la même position et la même orientation que les précédents.

On constate donc que le squelette de Laugerie-Basse et les trois autres, appartenant tous à la culture magdalénienne, ont été tous trouvés dans une attitude repliée, couchés sur le côté gauche, orientés sensiblement est-ouest, la tête vers le levant. C'est donc suivant un rite pratiqué à cette époque qu'ils ont été ensevelis.

Ces diverses observations nous autorisent à réviser les conclusions des savants qui ont procédé à l'exhumation d'un squelette de Laugerie-Basse et à penser que cet homme a été bel et bien inhumé selon le même rite que les autres. Si le bassin et la colonne vertébrale ont été endommagés par un éboulement, ce dernier n'a eu lieu, vraisemblablement, que plus tard, après l'ensevelissement du cadavre.

D. PEYRONY.

(2) D^r L. TESTUT : « Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade », dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, tome VIII, 1880.